

Gérard CAUDRON



Maire

Vice -Président de la Métropole Européenne de Lille

Nous, Maire de Villeneuve d'Ascq,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2212-1, L2212-2, L2213-1 et L2213-2

Vu l'article L113-2 du Code de la Voirie routière,

Considérant qu'il convient de réglementer la circulation, Boulevard de l'Ouest avec la matérialisation de couloirs de circulation mixte bus / vélo, afin de favoriser les déplacements cyclistes et de garantir la sécurité des usagers,

N° 2021 - 28172

ARRETONS

Article 1.

A compter du 1er janvier 2021 et jusqu'au 30 juin 2021 les voies de droite seront réservées exclusivement aux bus et aux cyclistes dans les deux sens de circulation, Boulevard de l'Ouest dans sa partie comprise entre le rond-point Saint Ghislain et la rue Jules Guesde.

Article 2.

La pose de la signalisation réglementaire sera effectuée par les services de la Métropole Européenne de Lille,

Article 3.

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois suivant sa publication.

N° 2021 - 28172

Article 4.

Monsieur le Directeur Générale des Services, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Lille et Monsieur le Commandant de Police de Villeneuve d'Ascq sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Président de Métropole Européenne de Lille,
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours de VILLENEUVE D'ASCQ,
- Centre de Secours Lille Bouvines – Service des Prévisions – 64 rue de Bouvines 59000 LILLE,
- Monsieur le Directeur de TRANSPOLE à MARCQ-EN-BAROEUL,
- Monsieur le Directeur d'ESTERRA - 62 rue de la Justice 59800 LILLE,
- Direction Départementale de la Sécurité Publique 171 boulevard de la Liberté 59000 LILLE,
- C.R.I.C.R. 61 avenue du Lieutenant Colpin BP 92 59652 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex,
- Service Régional des Transports de la D.R.E. Nord Pas de Calais 4 rue de Bruxelles BP 259 59019 LILLE Cedex,
- Police municipale de VILLENEUVE D'ASCQ,
- Service Vie des Quartiers de VILLENEUVE D'ASCQ,



Fait à VILLENEUVE D'ASCQ,
Le 18 février 2021,
Le Maire,

Gerard CAUDRON.

Affiché le : **01 JAN. 2021**